



TRAVAUX RUE LE VAU ET RUE DULAURE

Dans le cadre de la démarche « **Embellir votre quartier** », vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Quoi ?

Dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier », nous végétalisons la rue Dulaure et nous créons une « Rue aux écoles » rue Le Vau.

Où ?

Rue Dulaure dans sa totalité et rue Le Vau entre le n°8 et le n°18

Quand ?

20 novembre 2023 au 30 avril 2024

Comment ?

Rue Le Vau :

- ▲ Mise en place de six jardinières (trois de part et d'autre) en pleine terre avec plantation de vingt arbres du n°8 au n°18 de la rue Le Vau
- ▲ Neutralisation de la circulation générale et neutralisation définitive des stationnements sur cette section
- ▲ Continuité de la piste cyclable bidirectionnelle
- ▲ Création d'un îlot piétons au n°18
- ▲ Réaménagement de la voirie
- ▲ Création d'une zone de stationnement pour vélos, pose d'une fontaine
- ▲ Mise en place d'un dispositif de fermeture à la circulation par barrières pivotantes à l'angle de la rue Le Vau avec la rue Victor Dejeante et de potelets sécables à l'angle avec la rue Dulaure

Rue Dulaure :

- ▲ Neutralisation définitive des stationnements payants dans la totalité de la rue
- ▲ Végétalisation de la rue par l'aménagement de jardinières en pleine terre et par la plantation de quatre nouveaux arbres
- ▲ Réaménagement de la voirie
- ▲ Création d'une zone de livraisons, de deux places réservées aux personnes en situation de handicap et pose d'arceaux vélo

Rue Pierre Quillard :

- ▲ Inversion des sens de circulation
- ▲ Création de deux places réservées aux personnes en situation de handicap et de deux zones de stationnements vélo

Rue Victor Dejeante :

- ▲ Inversion des sens de circulation entre la rue Pierre Quillard et la rue Le Vau

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – NORD EST
39, QUAI DE SEINE, PARIS 19^E
TÉL. 01 53 38 69 00

ENTREPRISES

FAYOLLE, EUROVIA, JEAN LEFEBVRE, SIGNATURE, SRBG,
COCHERY, TERIDEAL, EGC, EAU DE PARIS, CIELIS

Les impacts :

Pour toute la durée du chantier :

- ▲ Fermeture à la circulation de la rue Le Vau, de l'avenue Ibsen à la rue Victor Dejeante
- ▲ Neutralisation de la piste bidirectionnelle de la rue Le Vau du n°2 au n°18 et déviation de l'itinéraire cyclable vers le Boulevard Mortier par la rue Victor Dejeante
- ▲ Neutralisation définitive des stationnements et zones de stationnement vélo rue Le Vau, entre la rue Dulaure et la rue Victor Dejeante
- ▲ Inversion du sens de circulation de la rue Victor Dejeante depuis la rue Quillard vers et jusqu'à la rue Le Vau
- ▲ Neutralisation temporaire de l'accès au parking du n°7 de la rue Dulaure. Pendant toute la durée du chantier, la Ville de Paris accorde des droits de stationnement résidentiel gratuit aux habitants disposant d'un parking à une adresse concernée par les travaux. La demande de ces droits temporaires devra être formulée à l'adresse : **Cellule-Usagers.DVD-Cellule-Usagers@paris.fr**
- ▲ Stationnement possible sur la rue Victor Dejeante
- ▲ Travaux d'assainissement au n°7 de la rue Dulaure et au n°16 de la rue Le Vau du 27 Novembre au 22 Décembre 2023
- ▲ Fermeture à la circulation de la rue Dulaure le temps des travaux
- ▲ Neutralisation définitive du stationnement sur la rue Dulaure
- ▲ Inversion du sens de circulation rue Pierre Quillard depuis la rue Dulaure vers et jusqu'à la rue Victor Dejeante

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*COÛT D'UN APPEL LOCAL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER